

Procès-verbal  
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
De l'école Paul-VI  
Séance du 4 avril 2012

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 22 février 2012  
à 19 :09, dans la bibliothèque de l'école, située au 666, Le Laboureur, Boucherville.

Étaient présents

Monsieur Dominic Bédard, parent  
Madame Sylvie Béchette, parent  
Monsieur Alexandre Thibodeau, parent  
Monsieur Claude Bissonnette, parent  
Madame Nathalie Roy, parent  
Madame Mélanie Gilbert, représentante du personnel et du service de garde  
Madame Marie Sylvie Laurin, enseignante  
Madame Julie Lacombe, enseignante  
Madame Marie-Christine Brunet, enseignante

Participait également

Madame Christyne Tremblay, directrice  
Madame Mélanie Bérubé

Étaient absents

Madame Marie-Christine Brunet, enseignante.  
Madame Brigitte Archambault, enseignante

Invités

Monsieur Patrick Dumont, parent membre du comité 6<sup>e</sup> année  
Madame Valérie Bellemare, stagiaire de madame Marie-Christine Brunet  
Madame Lucie Bélisle, éducatrice du service de garde.

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19 H 15**

Madame Christyne Tremblay, préside l'assemblée  
Ouverture après avoir constaté qu'il y avait quorum.  
Madame Tremblay demande qui serait intéressé par le poste de président.  
Madame Tremblay demande si quelqu'un d'autre veut animer l'assemblée

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CE 11-12-810

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'approuver  
**L'ordre du jour**

CE 11-12-811

3. **REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU 22 février 2012**

**3.1 Lecture et adoption :**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal.

**3.2 Suivi des actions à prendre à la suite de la dernière réunion**

**Aucun suivi.**

**4. Parole au public.**

Aucun public.

**5. Affaires courantes**

**CE 11-12-812 5.1 Horaire 2012/2013**

Madame Tremblay nous remet le document ou nous retrouvons l'horaire pour l'année 2012-2013. Elle nous explique les différences. (Voir en annexe).

Dès septembre 2012 les classes commenceront **5 minutes plus tôt** (8 :05).

Que l'heure du dîner sera diminuée de 5 minutes. (13 :00)

Et qu'ils termineront 5 minutes plus tard. (15 :35)

Ce qui permettra d'ajouter une récréation l'après-midi de 14 :05 à 14 :20.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'approuver l'horaire 2012-2013.

**5.2 Politique EHDAA**

Mme Tremblay survole le document, en soulignant qu'à notre école nous sommes proactifs. (Voir en annexe)

**5.3 Projet d'art enrichi**

Madame Tremblay nous informe que la seule campagne de financement sera le marchathon, et que l'objectif à atteindre est de 8 500.00\$.

Madame Marie Sylvie propose d'inscrire sur le calendrier du mois l'objectif à atteindre.

Madame Tremblay ajoute qu'elle en parlera aux spectacles des élèves du 2<sup>e</sup> cycle.

Répartir le montant comme suit :

|                        |           |   |
|------------------------|-----------|---|
| Préscolaire            | 1000.00\$ | (voir photocopie projet d'art)  |
| 1 <sup>ère</sup> année | 1500.00\$ | En mai prochain ils reçoivent l'artiste Bernard Séguin Poirier. (Émaux sur cuivre)                                |
| 2e année               | 1500.00\$ | L'artiste Michel Desmarais réalise avec eux un collectif thème Le mouton. (Déjà exposé dans l'entrée de l'école.) |
|                        | 4000.00\$ | Achat de tapis ** boules d'équilibre **<br>Achat d'autre matériel   |

Madame Tremblay nous informe que la date des Olympiades sera le 20 juin 2012.

**CE 11-12-813 5.4 Activité Fête de finissants**

Madame Julie Lacombe nous donne les résultats du sondage qui a été envoyé aux parents concernant l'album de finissants. 89% des parents ont répondu favorablement. Le projet ira de l'avant. L'élève a toujours le choix de prendre ou de ne pas prendre l'album.

Un autre comité de la fête de finissants composé de 8 parents et de la directrice adjointe Madame Mélanie Bérubé. Ils nous font part de leur bilan jusqu'à ce jour.

**Il a été décidé que la fête se tiendrait dans le gymnase de l'école.**

**Le 21 juin à 18h30.**

Ils estiment avoir un budget de 800.00\$

Ils aimeraient avoir des commanditaires. Mme Bérubé composera une lettre que nous enverrons pour récolter le plus de commanditaires possible.

Madame Tremblay remercie les enseignants de 6<sup>ième</sup> année.

**CE 11-12-814 5.5 Service de garde : livret de fonctionnement et planification journée pédago.**

Madame Gilbert nous présente le livret de la fonction du service de garde.

Elle nous informe qu'il n'y aura pas de frais d'inscription cette année. Elle augmente les frais de retard à 1.25\$ de la minute de retard. Les frais n'ont pas changé cette année. Mme Gilbert nous informe qu'il est possible de retrouver tous les documents sur le site de l'école.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'approuver ces changements.

Madame Lucie Bélisle, nous présente les journées pédagogiques et nous cite quelques endroits

**CE 11-12-815**

Madame Mélanie Gilbert laisse savoir qu'elles sont a organisé une soirée spéciale Dodo à l'école. Soit le 4 mai prochain. Les organisatrices Mme Chantal et Mme Nadine sont à planifier les activités de la soirée.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'approuver la soirée dodo à l'école.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'approuver tous les changements et le dodo à l'école.

**5.6 Encadrement Financier 2012/2013.**

Madame Tremblay a commenté le document. Elle a résumé les grandes lignes car elle n'a pas eu le temps de l'analyser en profondeur puisqu'elle venait tout juste de le recevoir. Elle nous fera parvenir le document par courriel.

**5.7 Projet de l'entrée : fonds a destination spéciale**

Mme Tremblay nous énumère les différents travaux qui seront apportés dans l'entrée principale de l'école. Il y aura des photos en noir et blanc, les rideaux noirs, de l'éclairage. 5 000.00\$ proviendront du fonds à destination spéciale.

**CE 11-12-816 5.8. Projet embellissement de la cour.**

Mme Gilbert nous explique qu'elle continue les démarches pour que le projet d'embellissement de la cour se poursuive. Elle évalue à 5 000.00\$ le coût. Le projet a été présenté en assemblée générale, le processus va bon train.

**CE 11-12-816 5.9. Évaluation des règles de conduite et des mesures de sécurité :**

Aucun changement n'a été fait au code de vie. (Voir annexe)  
Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'approuver le code de vie.

**5.10 Activité de reconnaissance des bénévoles.**

Mme Tremblay nous informe qu'elle a donné le nom de Martin Gélinas. Quelques membres du CE ont fait part de leur mécontentement. Car il aurait dû y avoir une autre consultation soit par courriel avant l'envoi final parce qu'il avait été dit au CE du 22 février que nous devions y revenir.

**6. Information**

**6.1 Parole a la directrice :**

Suite à certains évènements survenus dans les modules entre des citoyens de Boucherville et le service de garde, et par mesure de sécurité, la direction de l'école a décidé de faire parvenir une lettre au conseiller Yan Savaria, lui indiquant les heures d'utilisation de la cour d'école. La lettre nous sera envoyée par courriel.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'approuver la lettre au conseiller.

**6.2 Parole au représentant du personnel.**

Madame Marie Sylvie remet aux membres du CE des billets pour le spectacle des Arts du cirque.

SERVICE DE GARDE : Madame Mélanie Gilbert nous annonce que Madame Chantal Casavant et Madame Lucie Bélisle présenteront leurs beaux projets Noël D'Antan au salon de la garde en milieu scolaire. On leur souhaite la meilleure des chances

**6.3 Parole aux membres**

Rien

**6.4 Parole aux membres de l'OPP**

**6.5 Parole au représentant du Comité de parents.  
Parole au président**

**7.0** **Autres sujets :**  
Pas d'autres sujets apportés.

**8.** **Évaluation de la rencontre**  
Beaucoup de points ont été abordés.

**CE 11-12-807 9. .** **Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 22 h 20

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'approuver la levée de l'assemblée.